

0

Projet associatif MJC Sans Souci

2026-2030

I.	L'histoire des MJC et notre intention politique	2
II.	Définition de « la politique » au sein de la MJC Sans Souci	2
III.	Les valeurs	2
IV.	Le territoire de la MJC.....	3
V.	Pistes stratégiques de travail	12
	Axes prioritaires retenus collectivement.....	12
VI.	AXE 1 — Agir sur les inégalités sociales.....	13
	Objectifs opérationnels	13
	Actions mises en œuvre par secteurs.....	13
	Enfance & Jeunesse.....	13
	Activités (sportives, culturelles, artistiques)	13
	Culture	13
	Indicateurs.....	13
VII.	AXE 2 — Entraîner les habitant·es du quartier à devenir acteur·rices.....	14
	Objectifs opérationnels	14
	Actions mises en œuvre par secteurs.....	14
	Enfance & Jeunesse.....	14
	Activités.....	14
	Culture	14
	Indicateurs.....	15
VIII.	AXE 3 — Rassembler pour permettre la rencontre, le respect et la différence	16
	Objectifs opérationnels	16
	Actions mises en œuvre par secteurs.....	16
	Enfance & Jeunesse.....	16
	Activités.....	16
	Culture	16
	Indicateurs.....	17
IX.	AXE 4 — Enjeux environnementaux	18
	Objectifs opérationnels	18
	Actions mises en œuvre par secteurs.....	18
	Enfance & Jeunesse	18
	Activités.....	18
	Culture	18
	Indicateurs.....	19
X.	Suivi et évaluation des axes	19

I. L'histoire des MJC et notre intention politique

Les Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) sont nées après la Seconde Guerre mondiale, dans un contexte de reconstruction sociale et démocratique. Elles ont été créées pour offrir aux jeunes et aux habitants des espaces de rencontre, d'expression et d'apprentissage, en s'appuyant sur les principes de l'éducation populaire. Leur objectif : permettre à chacun·e de comprendre le monde, de développer son esprit critique et de participer activement à la vie collective. Les MJC sont des lieux ouverts, où se construisent des projets culturels, citoyens et solidaires, favorisant l'émancipation et la démocratie.

Aujourd'hui, cette vocation reste intacte et se traduit par la Déclaration de principe politique des MJC de Lyon (2025). Face à l'aggravation des inégalités, aux tensions sociales et aux menaces sur la démocratie et l'environnement, nous affirmons notre responsabilité politique : permettre aux voix de s'élever contre les logiques d'exclusion et les discours de peur. Nos MJC agissent pour la justice sociale, l'émancipation, la solidarité, l'ouverture, la transition écologique et sociale, et la culture comme outil de liberté et de dialogue. Ces engagements sont au cœur de notre projet associatif et guident nos actions pour construire une société plus juste, solidaire et durable.

II. Définition de « la politique » au sein de la MJC Sans Souci

La politique, c'est refuser les fatalismes, les rapports sociaux de domination et les discours de haine. C'est agir depuis notre territoire, avec les habitant·es, en particulier les jeunes, pour construire une société plus libre, solidaire, émancipatrice et accueillante. C'est s'appuyer sur l'éducation populaire pour que chacun·e puisse comprendre les enjeux du monde, les déconstruire, et participer à le transformer. C'est faire vivre collectivement des valeurs issues des luttes sociales et démocratiques, et les incarner dans nos choix, nos pratiques et nos engagements quotidiens.

III. Les valeurs

Au sein de la MJC, nous avons, dans le cadre de l'écriture de notre projet associatif, défini les valeurs qui guident nos actions et nos engagements. Ces valeurs s'inscrivent dans la tradition des MJC et des mouvements d'éducation populaire, porteurs d'idéaux de solidarité, justice sociale, émancipation et démocratie. Elles sont le socle de notre identité et orientent nos choix, nos pratiques et nos projets pour construire ensemble une société plus juste, ouverte et inclusive :

- Justice sociale – Promouvoir l'équité et lutter contre les discriminations.
- Liberté de choisir – Garantir à chacun·e la possibilité de s'exprimer et de décider.
- Indulgence – Cultiver la bienveillance et la compréhension mutuelle.
- Influence – Agir pour inspirer et transformer positivement notre environnement.
- Respect – Reconnaître la dignité et la valeur de chaque personne.
- Ouverture d'esprit – Accueillir la diversité des idées et des cultures.
- Protéger le vivant – Préserver la nature et promouvoir des pratiques durables.
- Paix intérieure – Favoriser le bien-être et l'équilibre personnel.
- Chercher du sens – Donner une direction et une cohérence à nos actions.
- Pouvoir social – Renforcer la capacité collective à agir pour le bien commun

IV. Le territoire de la MJC

Périmètre du diagnostic

IRIS	Population 2020	Taux dans le périmètre
VILLETTE GARE	2926	6,42%
RICHERAND-PETITES SOEURS	3456	7,58%
POMPIDOU	1070	2,35%
BARABAN-FERRANDIERE	3494	7,67%
SAINT ANNE DE BARABAN	3644	8,00%
VILLETTE-PAUL BERT	3457	7,59%
PAUL BERT-MAISONS NEUVES	4496	9,87%
ROUGET-DE-LISLE-FELIX FAURE	4713	10,34%
DAUPHINE-MONTLUC	3561	7,81%
SAINT MAXIMIN-SISLEY	4259	9,35%
MONTBRILLAND-GUILLOUD	2915	6,40%
GENAS CFEL	3369	7,39%
JULES VERNE-ACACIAS	4214	9,25%
Total périmètre	45 574	100%

Un périmètre d'analyse élargi pour plus de cohérence territoriale

Pour des raisons de cohérence territoriale, nous avons choisi d'élargir le périmètre de notre diagnostic. Cette décision répond à la volonté de mieux prendre en compte les dynamiques sociales, culturelles et économiques qui dépassent les frontières immédiates du quartier. En intégrant un territoire plus large, nous pouvons identifier les interactions entre les différents espaces, comprendre les besoins communs et spécifiques, et renforcer la pertinence de nos actions. Cette approche élargie nous permet également de favoriser la coopération avec d'autres acteurs locaux et de développer des projets qui s'inscrivent dans une logique de solidarité et de complémentarité à l'échelle territoriale.

Le périmètre 1 de « proximité »

- Dauphine-Montluc
- Genas CFEL
- Jules Verne-Acacias
- Montbrilland-Guilloud
- Paul Bert-Maisons Neuves
- Rouget-de-l-isle-Felix Faure
- Saint-Maximin-Sisley
- Villette-Paul Bert

Périmètre 1 élargi inclut en plus les iris :

- Pompidou
- Saint-Anne de Baraban
- Richerand-petites sœurs
- Vilette gare
- Baraban Ferrandiere

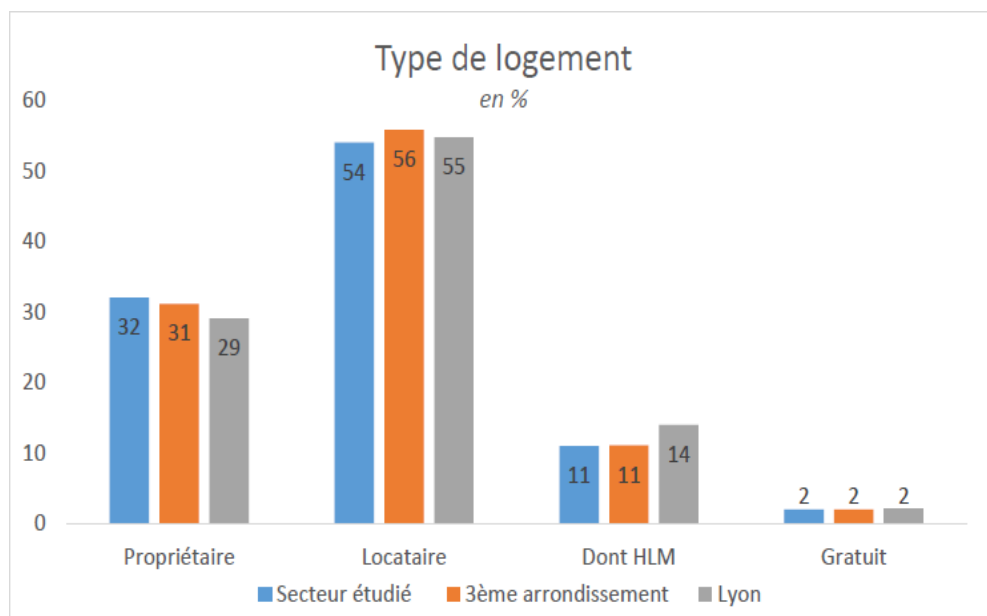
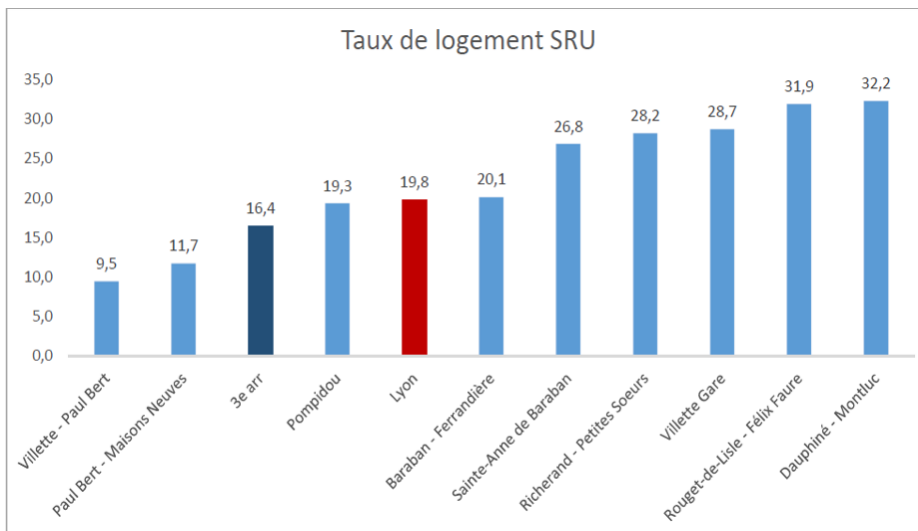
Population 2020 sur les périmètres d'analyse

IRIS	0-2 ans	3-5 ans	6-10 ans	11-17 ans	18-24 ans	25-39 ans	40-54 ans	55-64 ans	65-79 ans	80 et +
VILLETTE GARE	62	85	96	215	647	687	432	264	243	195
RICHERAND-PETITES SOEURS	145	124	141	335	300	921	611	258	395	227
POMPIDOU	38	21	32	57	144	310	184	88	122	74
BARABAN-FERRANDIERE	128	126	172	247	460	848	689	378	337	108
SAINT ANNE DE BARABAN	141	102	136	231	344	1082	777	413	350	68
VILLETTE-PAUL BERT	144	119	130	143	591	1188	561	235	261	86
PAUL BERT-MAISONS NEUVES	146	124	196	324	766	1274	902	342	334	86
ROUGET-DE-LISLE-FELIX FAURE	191	170	280	397	623	1340	925	349	347	92
DAUPHINE-MONTLUC	112	123	186	222	627	1045	612	253	301	81
SAINT MAXIMIN-SISLEY	115	131	214	227	637	1017	765	466	451	237
MONTBRILLAND-GUILLOUD	111	89	134	148	376	893	533	208	324	99
GENAS CFEL	128	128	255	258	345	825	658	399	243	130
JULES VERNE-ACACIAS	179	135	195	282	640	1213	720	402	334	115
FEUILLAT HARMONIE	77	82	130	195	495	597	488	331	326	147

Population sur les périmètres en pourcentage

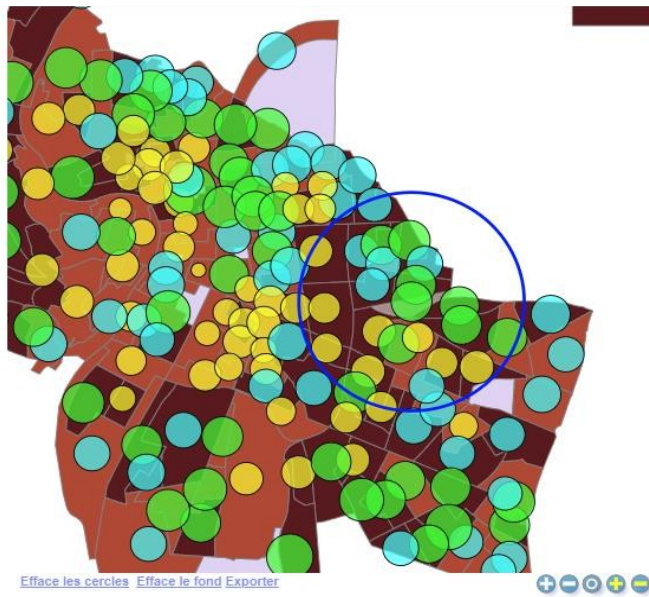
Total habitants IRIS	En valeur	%
0-5 ans	3 117	7%
6-10 ans	2 167	5%
11-17 ans	3 086	7%
18-24 ans	6 500	14%
25-39 ans	12 643	28%
40-54 ans	8 369	18%
55-64 ans	4 055	9%
65 et +	5 640	12%
Population totale	45 577	100%

Type de logements et logements sociaux sur le périmètre



Type de familles autour dans le périmètre

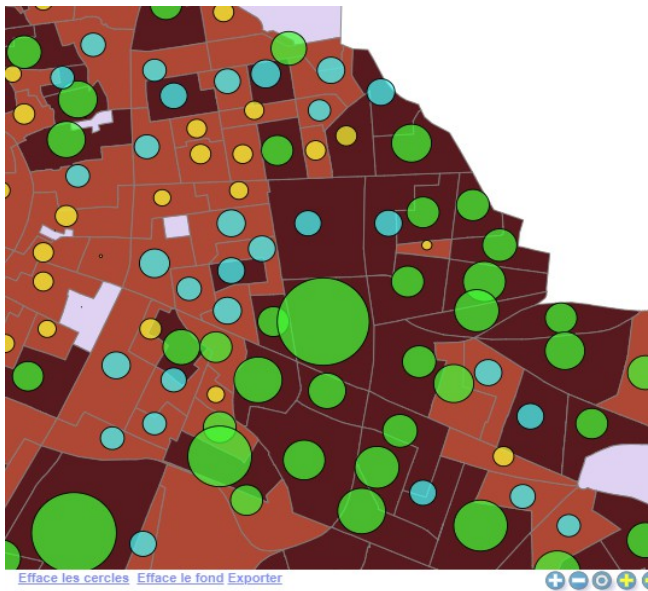
Part des familles couples avec enfants (fond) et nombre (ronds)



Cercles	log	○
n°143 - 2020_ % Familles Couple avec enfant(s) (compl)_RP (Source : RP2020 Insee - Recensement de la population)		
[15.38 ; 35.65]	■	○
] 35.65 ; 40.84]	■	○
] 40.84 ; 54.54]	■	○

Couleurs du fond	
n°144 - 2020_Familles Monoparentales (compl)_RP (Source : RP2020 Insee - Recensement de la population)	
[4 ; 113]	■
] 113 ; 431]	■

Part des familles monoparentales (fond) et nombre (ronds)

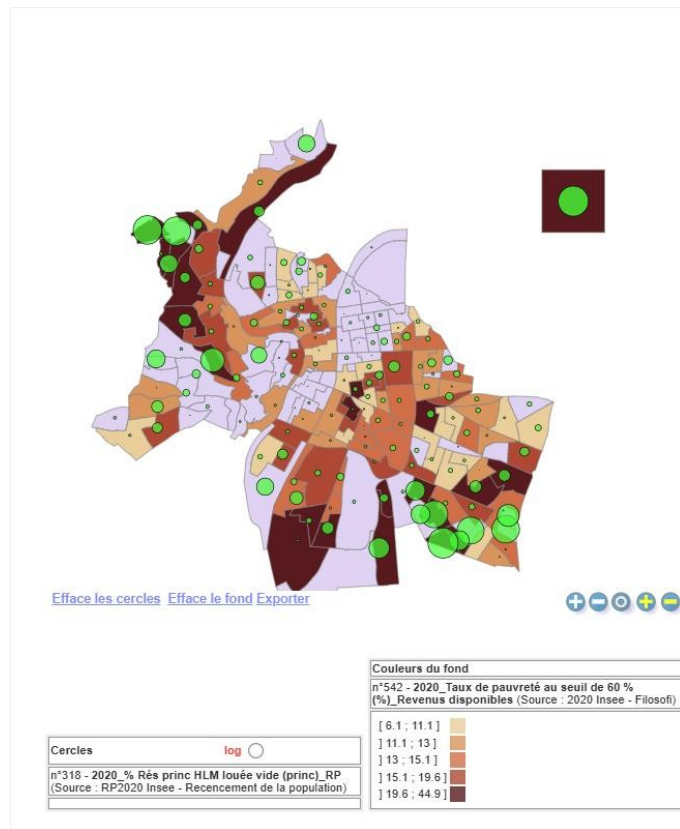


Cercles	log	○
n°1 - 2020_Population (primo)_RP (Source : RP2020 Insee - Recensement de la population)		
[3 ; 2359]	■	○
] 2359 ; 3210]	■	○
] 3210 ; 9787]	■	○

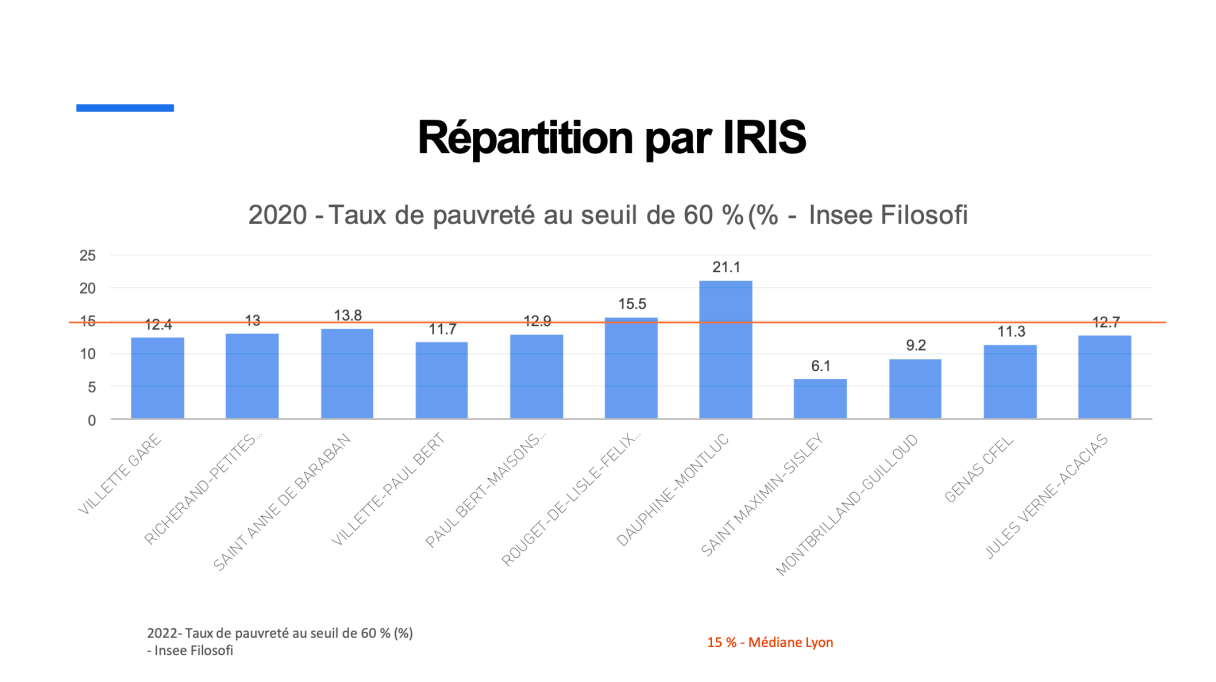
Couleurs du fond	
n°144 - 2020_Familles Monoparentales (compl)_RP (Source : RP2020 Insee - Recensement de la population)	
[4 ; 113]	■
] 113 ; 431]	■

Taux de pauvreté

Pour Lyon, le taux de pauvreté en 2021 est de 17% pour un seuil de pauvreté à 13 800 euros par an, soit 1 155 euros par mois



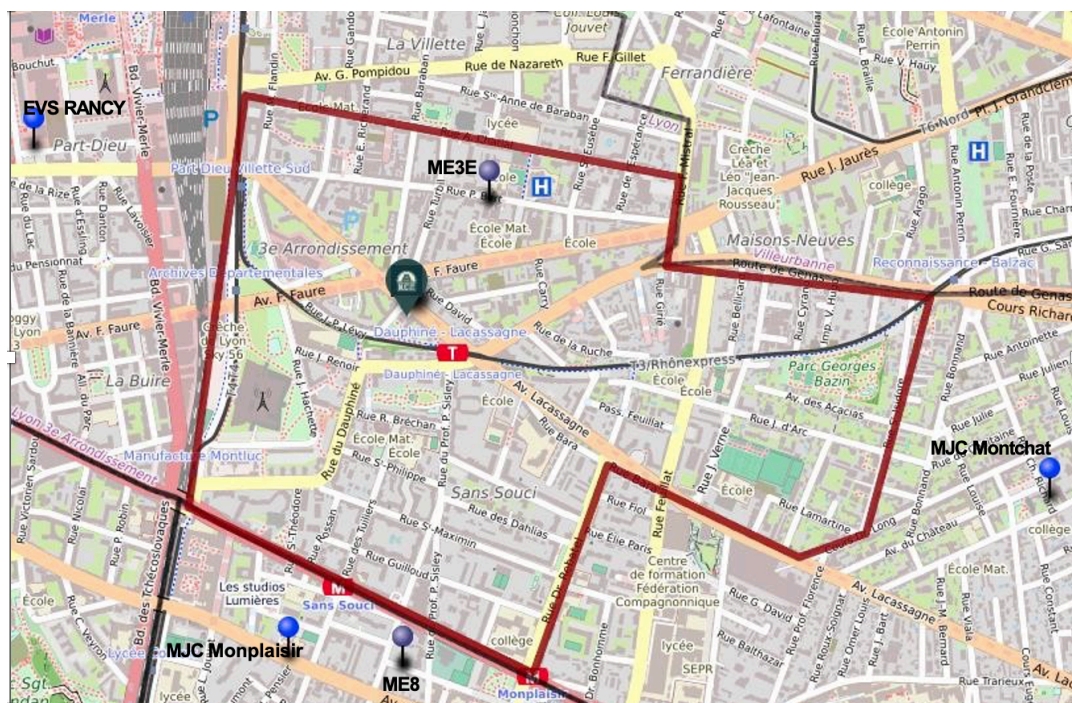
Taux de pauvreté au seuil de 60 % (% - Insee Filosofi)



Constats sur le périmètre réévalué

L'élargissement du périmètre d'analyse nous conduit à considérer un territoire de proximité autour du Château Sans Souci regroupant 45 700 habitants. Ce périmètre est essentiellement résidentiel, caractérisé par un habitat diversifié et la présence de nombreux logements sociaux. Entre 2013 et 2018, la population a connu une augmentation de 700 habitants, traduisant une dynamique démographique modérée. La population est hétérogène, tant par les âges, les revenus que par la typologie des familles, avec un vieillissement relatif et la présence de nombreuses familles avec enfants. On observe des écarts importants de revenus selon les IRIS, ainsi que des familles vivant sous le seuil de pauvreté. Enfin, la proximité avec le quartier d'affaires de la Part-Dieu favorise la présence de nombreux actifs, ce qui constitue un atout pour le développement de projets favorisant la mixité sociale et l'implication citoyenne.

Cartographie des associations d'éducation populaire



¹ En rouge : Périmètre théorique de la préfiguration 2022

Cartographie des adhérents 2023 2024

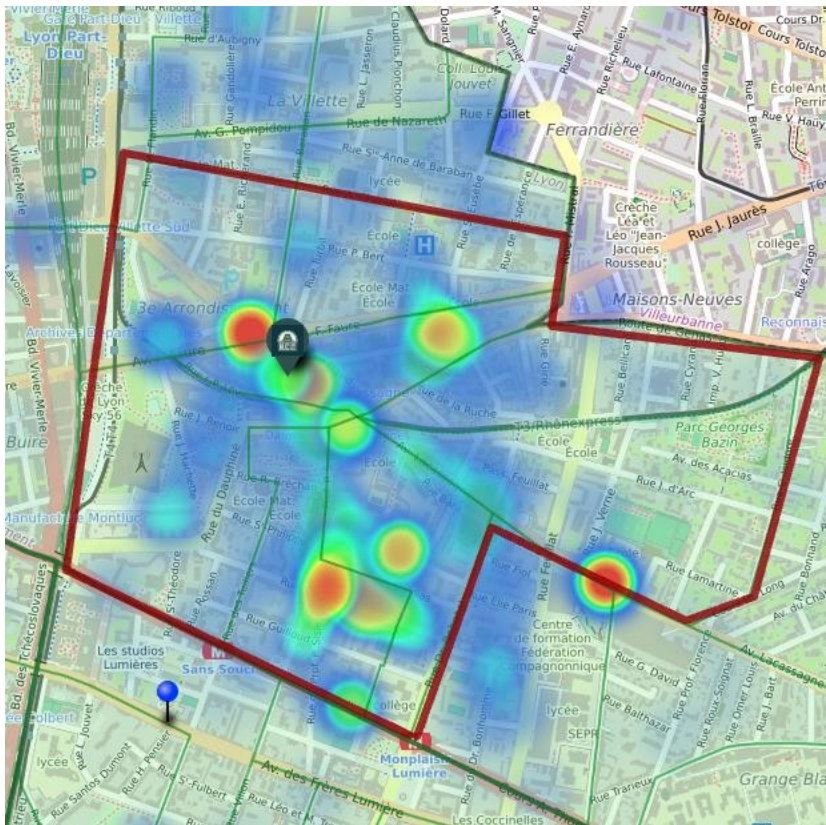


Plus l'augmentation de la densité des adhérents est importante, plus la couleur est foncée

Cartographie des adhérents 2024 2025



Cartographie des adhérents 2025 2026



Périmètre réévaluée



Synthèse diagnostic :

L'élargissement du périmètre d'analyse nous conduit à considérer un territoire de proximité autour du Château Sans Souci regroupant 45 700 habitants. Ce périmètre est essentiellement résidentiel, caractérisé par un habitat diversifié et la présence de nombreux logements sociaux. Entre 2013 et 2018, la population a connu une augmentation de 700 habitants, traduisant une dynamique démographique modérée.

La population est hétérogène, tant par les âges, les revenus que par la typologie des familles, avec un vieillissement relatif et la présence de nombreuses familles avec enfants. On observe des écarts importants de revenus selon les IRIS, ainsi que des foyers confrontés à des difficultés économiques et sociales. Enfin, la proximité avec le quartier d'affaires de la Part-Dieu favorise la présence de nombreux actifs, ce qui constitue un atout pour le développement de projets favorisant la mixité sociale et l'implication citoyenne.

Le diagnostic confirme la pertinence de la création de la MJC Sans Souci en 2022, en réponse aux besoins identifiés sur un territoire dense et socialement contrasté. Il est important de souligner qu'aucune structure sociale n'existe actuellement sur ce périmètre d'analyse, malgré des indicateurs de pauvreté apparents et des poches de fragilité. Cette absence renforce le rôle essentiel de la MJC comme acteur de proximité, capable de proposer des espaces de rencontre, d'accompagnement et d'émancipation. L'enjeu pour la MJC est d'être vigilante à intégrer cette dimension sociale dans ses actions, en développant des projets inclusifs et solidaires, afin de répondre aux besoins des foyers confrontés à des difficultés économiques et sociales et de contribuer à la réduction des inégalités sur le territoire

V. Pistes stratégiques de travail

À partir du diagnostic réalisé, nous avons identifié les besoins, les enjeux et les dynamiques locales qui orientent notre projet associatif. Ce travail d'analyse nous a permis de comprendre les réalités sociales, culturelles et environnementales du quartier, ainsi que les attentes des habitant·e·s

1. Renforcer l'accessibilité sociale

- Tarification lisible et adaptée.
- Actions spécifiques pour les familles monoparentales et foyers modestes.
- Partenariats sociaux ciblés sur les IRIS les plus fragiles.

2. Développer la proximité par micro-territoires

- Présences hors les murs, animations locales, relais de quartier.
- Interventions différenciées selon les dynamiques IRIS (pauvreté, familles, vieillissement).

3. Adapter l'offre aux rythmes des actifs et des familles

- Horaires élargis, formats courts, stages week-end.
- Renforcement des parcours parentalité

4. Accompagner le vieillissement et prévenir l'isolement

- Activités bien-être, inclusion numérique, projets intergénérationnels.
- Lieux conviviaux ouverts en journée.

5. Affirmer la MJC comme lieu ressource du 3^e

- Coopérations renforcées avec écoles, collèges, associations, acteurs culturels et sociaux.
- Développement d'actions communes sur les enjeux éducatifs, environnementaux et citoyens

Axes prioritaires retenus collectivement

En lien avec ce diagnostic et les valeurs que nous portons, nous avons défini des axes prioritaires pour agir de manière concrète et pertinente :

1. Repérer et agir sur les inégalités sociales
2. Entraîner les habitant·e·s du quartier à devenir acteur·ices
3. Rassembler pour permettre la rencontre, le respect et la différence
4. Sensibiliser aux enjeux environnementaux

Ces axes sont le fruit d'une réflexion partagée et d'une volonté commune de répondre aux défis identifiés sur notre territoire, tout en incarnant nos valeurs dans des actions concrètes

VI. AXE 1 — Agir sur les inégalités sociales

Objectifs opérationnels

- Développer une connaissance fine et partagée des situations sociales rencontrées sur le territoire.
- Identifier les freins concrets à l'accès aux activités et aux ressources de la MJC.
- Adapter les actions et les modalités d'accueil afin de réduire ces freins.
- Faciliter l'accès effectif aux ressources éducatives, culturelles et de loisirs.
- Renforcer les coopérations partenariales au service des parcours des publics.

Actions mises en œuvre par secteurs

Enfance & Jeunesse

- Accueils de loisirs et accueils adolescents gratuits ou à tarification adaptée.
- Séjours construits avec un accompagnement spécifique des familles (information, aides financières, temps de préparation).
- Repérage des situations de non-recours par les équipes et actions d'aller-vers.
- Adaptation des modalités d'inscription (souplesse administrative, accompagnement).

Activités (sportives, culturelles, artistiques)

- Tarification différenciée et facilités de paiement.
- Ateliers de découverte permettant une entrée progressive dans les pratiques.
- Ajustement des formats (horaires, durée, engagement) en fonction des contraintes identifiées.

Culture

- Programmation culturellement accessible (tarifs, formats, lieux).
- Actions hors-les-murs dans le quartier.
- Partenariats avec structures sociales pour faciliter l'accès aux propositions culturelles.

Indicateurs

<u>Type d'indicateur</u>	<u>Indicateurs proposés</u>
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none">- Nombre d'actions de veille mises en place (diagnostics, échanges, remontées terrain)- Nombre d'actions adaptées ou ajustées à la suite de la veille- Nombre de partenariats mobilisés autour de l'accès aux droits et aux ressources
Publics	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de personnes accompagnées issues de publics éloignés des ressources- Diversité des publics touchés (âge, situations sociales, parcours)
Impact	<ul style="list-style-type: none">- Évolution de l'accès aux dispositifs proposés (orientation, accompagnement, participation)- Ressenti des publics sur l'accessibilité et l'utilité des actions proposées

VII. AXE 2 — Entraîner les habitant·es du quartier à devenir acteur·rices

Objectifs opérationnels

- Créer les conditions d'une implication volontaire et progressive des habitant·es.
- Favoriser l'expression des idées, besoins et propositions.
- Accompagner la prise d'initiative individuelle et collective.
- Reconnaître et valoriser les savoirs d'usage et les compétences des personnes.
- Renforcer la place des habitant·es dans la vie de la MJC au-delà de la simple participation.

Actions mises en œuvre par secteurs

Enfance & Jeunesse

- Temps réguliers de discussion et de choix d'activités avec les enfants et les jeunes.
- Espaces d'expression critiques (ce qui fonctionne / ce qui ne fonctionne pas).
- Accompagnement de projets portés par des groupes de jeunes.
- Implication des jeunes dans l'organisation d'événements ou de temps collectifs.

Activités

- Temps d'échanges avec les adhérent·es pour faire évoluer les contenus.
- Co-organisation ponctuelle d'ateliers ou de projets.
- Valorisation des engagements bénévoles ou semi-bénévoles.

Culture

- Projets culturels co-construits avec des habitant·es ou collectifs locaux.
- Participation de publics à la programmation ou à l'organisation d'événements.
- Soutien à des initiatives culturelles émergentes du territoire.

Indicateurs

<u>Type d'indicateur</u>	<u>Indicateurs proposés</u>
<u>Participation</u>	<ul style="list-style-type: none">→ Nombre d'habitant·es impliqué·es dans des actions ou projets→ Taux de participation régulière aux temps collectifs→ Nombre de nouvelles personnes impliquées sur l'année
<u>Engagement</u>	<ul style="list-style-type: none">→ Nombre d'initiatives proposées par les habitant·es→ Nombre de projets co-construits avec les habitant·es→ Nombre d'habitant·es prenant des rôles actifs (organisation, animation, relais)
<u>Qualitatifs</u>	<ul style="list-style-type: none">→ Sentiment de légitimité à agir exprimé par les participant·es→ Évolution du pouvoir d'agir perçu→ Qualité de la dynamique collective (coopération, entraide)

VIII. AXE 3 — Rassembler pour permettre la rencontre, le respect et la différence

Objectifs opérationnels

- Proposer des espaces permettant la rencontre entre des personnes aux parcours et points de vue différents.
- Favoriser l'expression, y compris de désaccords, dans un cadre sécurisant.
- Permettre la confrontation d'idées sans recherche de consensus imposé.
- Garantir le respect des personnes, indépendamment des opinions exprimées.
- Reconnaître la pluralité des trajectoires et des identités sans assignation.

Actions mises en œuvre par secteurs

Enfance & Jeunesse

- Temps collectifs favorisant les échanges entre enfants et jeunes.
- Actions éducatives autour des conflits, du respect et de la différence à partir de situations vécues.
- Espaces de parole adaptés aux âges et aux contextes.

Activités

- Ateliers collectifs favorisant la coopération et l'échange.
- Temps conviviaux ouverts réunissant des publics aux usages différents de la MJC.
- Activités favorisant l'expression individuelle et collective.

Culture

- Débats, rencontres, projections-débats à partir d'œuvres ou de spectacles.
- Programmation abordant des sujets sociaux, culturels ou politiques contemporains.
- Espaces culturels conçus comme lieux de discussion et de confrontation d'idées.

Indicateurs

<u>Type d'indicateur</u>	<u>Indicateurs proposés</u>
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none">→ Nombre de temps collectifs favorisant la rencontre→ Nombre d'espaces d'échange organisés autour du respect et des différences→ Nombre d'actions dédiées au débat et à l'expression des points de vue→ Nombre d'actions ajustées ou abandonnées à la suite des retours des participant·es
Participation	<ul style="list-style-type: none">→ Nombre de participant·es aux temps de rencontre→ Diversité des publics présents (âge, genre, parcours, usages)→ Taux de renouvellement des participant·es
Qualitatifs	<ul style="list-style-type: none">→ Qualité du climat de respect observé→ Capacité à exprimer des désaccords dans un cadre apaisé→ Ressenti sur l'écoute et la reconnaissance des différences→ Sentiment d'appartenance à un collectif ou à la MJC
Impact	<ul style="list-style-type: none">→ Émergence de liens entre personnes ne se rencontrant pas auparavant→ Poursuite d'échanges ou de projets au-delà des temps organisés→ Diminution des tensions ou conflits signalés→ Intégration de ces principes dans d'autres actions de la MJC

IX. AXE 4 — Enjeux environnementaux

Objectifs opérationnels

- Favoriser la compréhension des enjeux environnementaux à partir des réalités locales.
- Encourager une réflexion critique sur les pratiques quotidiennes.
- Accompagner l'expérimentation de pratiques plus respectueuses de l'environnement.
- Intégrer progressivement ces enjeux dans les actions et le fonctionnement de la MJC.
- Soutenir des démarches collectives autour de ces questions.

Actions mises en œuvre par secteurs

Enfance & Jeunesse

- Actions de sensibilisation intégrées aux accueils et aux séjours.
- Activités autour de la nature, des ressources et des pratiques quotidiennes.
- Projets environnementaux portés par les enfants et les jeunes.

Activités

- Ateliers artistiques ou pratiques autour du réemploi, de la réparation, de la création.
- Activités questionnant les usages, la consommation et les ressources.
- Réflexion collective sur l'impact environnemental des activités proposées.

Culture

- Programmation culturelle en lien avec les enjeux environnementaux.
- Expositions, débats, projections thématiques.
- Événements favorisant l'appropriation collective de ces enjeux.

Indicateurs

<u>Type d'indicateur</u>	<u>Indicateurs proposés</u>
Actions	<ul style="list-style-type: none">→ Nombre d'actions de sensibilisation environnementale menées→ Nombre d'ateliers ou temps dédiés→ Nombre de partenariats autour des enjeux environnementaux
Participation	<ul style="list-style-type: none">→ Nombre de participant·es aux actions environnementales→ Part des publics du quartier impliqués
Impact	<ul style="list-style-type: none">→ Évolution des connaissances sur les enjeux environnementaux→ Changements de pratiques déclarés→ Réappropriation des enjeux environnementaux dans d'autres projets de la MJC
Transversaux	<ul style="list-style-type: none">→ Capacité d'adaptation des actions→ Nombre d'actions évaluées collectivement→ Niveau de satisfaction des participant·es→ Cohérence entre intentions et actions menées

X. Suivi et évaluation des axes

Afin de garantir la pertinence et l'efficacité de nos actions, nous mettons en place des instances d'évaluation régulières. Ces temps de bilan, organisés **chaque trimestre**, permettront d'analyser l'avancement des axes définis, d'identifier les réussites et les points d'amélioration, et d'ajuster nos pratiques si nécessaire.

Ces espaces seront également **ceux des commissions**, ouvertes à la participation des habitant·e·s, des bénévoles et des partenaires. Elles auront pour rôle de co-construire, d'évaluer et de proposer des évolutions pour que notre projet reste vivant, adapté aux besoins du territoire et fidèle à nos valeurs.

En conclusion, ce projet associatif est le fruit d'une réflexion collective, nourrie par l'histoire de la MJC, nos valeurs et le diagnostic du territoire. Il trace une feuille de route ambitieuse pour répondre aux besoins des habitant·e·s, promouvoir la justice sociale, la solidarité et l'émancipation. Nous affirmons notre volonté d'agir ensemble pour construire un espace ouvert, inclusif et durable, où chacun·e peut trouver sa place et contribuer à transformer la société. Ce projet est vivant : il évoluera avec les personnes qui s'y engagent et les réalités du territoire. Nous invitons toutes celles et ceux qui partagent ces valeurs à nous rejoindre pour faire de la MJC un lieu d'action, de rencontre et d'innovation sociale.